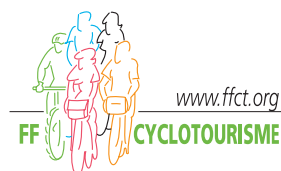




➔ *Principales décisions - réunion du comité directeur du
vendredi 15 janvier 2016*





Principales décisions - réunion du comité directeur du vendredi 15 janvier 2016

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion d'octobre 2015 :

Le compte-rendu de la réunion des 16 et 17 octobre 2015 est, après relecture et amendements, validé. Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Signature de conventions :

Des conventions seront prochainement signées avec les organismes ou structures afin de devenir « partenaires » de la FF Cyclotourisme :

- Fosburit : plateforme de financement participatif spécialisée dans le domaine sportif,
- Départements et Régions Cyclables : qui devient l'interlocuteur privilégié et référent en matière de Véloroute et Voies Vertes,
- Association Vélo Électrique de France : pour l'aide à l'organisation d'un Paris-Dieppe pour les plus de 80 ans le week-end du 15 août 2016,
- Generali : pour la labellisation dans le domaine du développement durable des structures ou clubs « Sport-Responsable »,
- Sport-Vision : pour l'organisation de randonnées urbaines dénommées « Vélotour »,
- Club des Cent Cols : complément à la convention actuelle prenant en compte les marques et produits du Club des Cent Cols.

3 – Congrès fédéral de Montpellier – 5 et 6 décembre 2015 :

Le compte-rendu des assemblées générales extraordinaire et ordinaire de la FF Cyclotourisme qui se sont tenues les samedi 5 et dimanche 6 décembre est, après relecture et amendements, validé.

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain *Bulletin fédéral*.

4 – Réforme territoriale :

Dans le cadre de la réforme territoriale conduisant à la dissolution des 23 ligues actuelles, il est décidé la création de 13 comités régionaux, structures déconcentrées de la fédération, correspondant au découpage administratif et disposant des capacités liées à l'agrément.

Sans préjudice des dispositions applicables aux régions d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Corse, les comités régionaux seront créés sur les territoires des régions, dans leurs limites territoriales en vigueur au 31 décembre 2015 sous les intitulés provisoires suivants :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine,
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes,
- Auvergne et Rhône-Alpes,
- Bourgogne et Franche-Comté,
- Bretagne,
- Centre-Val de Loire,
- Corse,
- Ile-de-France,
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,
- Nord-Pas-de-Calais et Picardie,
- Normandie,
- Pays de la Loire,
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les 23 ligues seront dissoutes le 31 mars 2017.

5– Récompenses fédérales :

Afin de revaloriser la plaquette Or Jacques Faizant et de supprimer la plaquette Argent Jacques Faizant qui a été peu attribuée, le règlement des récompenses a été modifié. La plaquette « Or » Jacques Faizant devient une récompense exceptionnelle pour ceux qui ont déjà obtenu la médaille d'or. La plaquette Argent Jacques Faizant est supprimée.

Ces modifications prennent effet pour la saison 2016.

6 – Semaine fédérale :

Afin de compléter, en matière de communication, le cahier des charges de l'organisation des semaines fédérales, une annexe spécifique à la communication a été créée en reprenant tous les éléments existants et en les précisant ou en les complétant.

7 - Finances :

Les montants des indemnités de repas, hébergement et frais divers, votés en 2013 et déjà reconduits en 2014 et 2015 le sont de nouveau pour 2016.

Ils s'élèvent à :

- Indemnité de repas : 18 euros au maximum (sur présentation d'un justificatif),
- Indemnité de nuitée : 75 euros au maximum, petit déjeuner compris (sur présentation d'un justificatif),
- Indemnité kilométrique : 0.30 euro du kilomètre, sachant que le déplacement par le train est à privilégier.



10 – Manifestations :

Année 2016 :

Le Concours national d'Education Routière 2016 sera organisé à Poses (27) par la Ligue de Haute-Normandie.

Année 2017 :

Le calendrier des Cyclomontagnardes pour l'année 2017 est composé des manifestations suivantes :

- 10 et 11 Juin : Cyclomontagnarde du Vercors (26),
- 17 et 18 Juin : Cyclomontagnarde du Bugey – Grand Colombier (01),
- 24 et 25 Juin : Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées (65),
- 24 et 25 Juin : Cyclomontagnarde du Morvan (58),
- 1 et 2 Juillet : Cyclomontagnarde des Vosges du Nord Celtiques (88),
- 8 et 9 Juillet : Cyclomontagnarde de Limoux (11),
- 15 et 16 Juillet : Cyclomontagnarde des Alpes, BRA (38)

Année 2019 :

Un accord de principe est donné, sous réserve qu'un dossier complété soit prochainement déposé, afin que la Semaine Fédérale 2019 de Cyclotourisme soit organisée à Cognac (16).

Responsables : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues,
présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents",
représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.